

RAPPORT N°228 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 25 AVRIL 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 18 au 25 avril 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins huit (8) personnes ont échappé de justesse à une embuscade armée (machettes et gourdins) menée par un groupe de membres de la milice imbonerakure dans la commune Vumbi. Les personnes visées étaient des militants du parti d'opposition CNL.

Le rapport évoque également huit (8) cas d'arrestations arbitraires et illégales, certaines de ces interpellations ayant été menées par des membres de la milice imbonerakure.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont attaqué à la machette un groupe de militants du parti d'opposition CNL sur la colline Matyazo, commune Vumbi, province Kirundo (nord du pays) le 22 avril 2020. Des témoins rapportent que les miliciens ont grièvement blessé Eugène Nsabimana et Ismaël Macumi et ont laissé leurs corps dans la brousse, pensant qu'ils étaient morts. Six autres militants ont été blessés lors de la même attaque.

Sos-Torture/Burundi note la violence de l'attaque qui aurait pu mener à l'assassinat prémédité des membres de l'opposition. La police n'a arrêté aucun des présumés auteurs malgré qu'ils aient été identifiés par les victimes de l'attaque. Parmi les miliciens identifiés figurent Emmanuel Mpabonye, Venant Ndayishimiye, Jean Paul Havyarimana et Lengo Miburo.



Une des victimes de l'attaque des miliciens imbonerakure contre des membres de l'opposition à Vumbi



Une autre victime de la même attaque



2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Ferdinand Nibigira et un autre homme dans la zone Gitaza, commune Muhuta, province Kayanza (nord-ouest du pays) le 16 avril 2020. Des proches rapportent qu'ils sont tous les deux des représentants locaux du parti d'opposition Sahwanya-Frodebu.

Sos-Torture/Burundi a appris des proches qu'ils sont accusés de faire la propagande pour le compte de leur parti via la distribution de cartes. Il s'agit d'une arrestation arbitraire visant des membres de l'opposition. Les membres du parti au pouvoir CNDD-FDD ne sont pas inquiétés alors qu'ils recrutent à coups de menaces des militants.

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté Éric Niyomwungere et Médard Kazungu dans la commune et province Gitega (centre du pays) le 15 avril 2020. Des proches rapportent que M. Niyomwungere est le demi-frère de Pascal Nginganza (surnommé Kaburimbo) exécuté le même jour par des agents de police à son domicile de la commune Matana, province Bururi.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires dont l'une des victimes venait de perdre brutalement son frère. Il s'agit d'une double torture pour la famille. Des proches rapportent en outre que M. Kazungu a été interpellé pour avoir envoyé un message à M. Niyomwungere; lequel message ne justifie en rien son interpellation.

- Des membres de la milice imbonerakure ont attaqué des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline Gatwe, commune Ntega, province Kirundo (nord du pays) le 19 avril 2020. Des témoins rapportent que les militants du CNL rentraient d'une réunion de leur parti et se sont heurtés à des membres du parti CNDD-FDD, provoquant une avalanche de coups des deux côtés.

Sos-Torture/Burundi note qu'au moins six personnes ont été blessées au cours de ces affrontements. Des proches rapportent en outre que des agents de la police traquaient des militants du CNL au lendemain de ces bagarres. Aucun des instigateurs de ces violentes bagarres n'a été appréhendé par la police.

- Des agents de la police ont arrêté Anne Sinzumusi et Augustin Matata à leurs domiciles respectifs dans la zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) le 19 avril 2020. Des proches rapportent que Mme Sinzumusi est l'ancienne représentante du parti d'opposition MSD (Mouvement pour la Solidarité et la

Démocratie); M. Matata est pour sa part un des leaders locaux du parti d'opposition CNL.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires, étant donné que la police n'a fourni aucun mandat ni aucune explication lors de ces interpellations.



Mme Anne Sinzumusi et M. Augustin Matata arrêtés à leurs domiciles à Buringa.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Révoocat Oscar Baryamwabo et Emmanuel Habonimana au centre de la commune Giheta, province Gitega (centre du pays) le 23 avril 2020. Des proches rapportent que l'opération tait dirigée par Léonidas Ntakarutimana, leader communal du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales visant deux membres de l'opposition, en l'occurrence du parti CNL; ainsi que la complicité de la police de Giheta qui a mis sous les verrous les deux hommes.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE